

MOHAMMED BEDJAOUI

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Algérie

Les migrations humaines sont de tous les temps et de tous les lieux. De surcroît, l'époque contemporaine connaît un phénomène, celui de la mondialisation, caractérisé par la transnationalité des mouvements de capitaux, de biens, de services et de personnes et par la mobilité des entreprises dans l'espace. En outre, dans un monde où plus d'un milliard d'êtres humains sont au chômage, les migrations internationales constituent l'une des images renvoyées par la mondialisation. Phénomène ancien enfin, les migrations internationales, outre leur intensification actuelle, offrent la double nouveauté d'une multiplication du nombre de réfugiés et d'un développement de courants Sud-Sud ajoutés au traditionnel vecteur Sud-Nord.

Aujourd'hui quelque 200 millions de migrants offrent leur main-d'œuvre à l'économie mondiale et transfèrent annuellement quelque 235 milliards de dollars vers leur pays d'origine, ce qui représente plus de deux fois l'aide publique au développement. Un exemple significatif est donné par le Cap Vert dont la moitié de la population travaille à l'étranger et envoie au pays des fonds représentant 15% du PNB de celui-ci. Certes, la répartition des transferts entre les pays d'origine est très hétérogène, mais ces mouvements augmentent sans cesse et restent très élevés pour des pays de départ comme les Philippines, la Thaïlande, le Mexique, ou le Maroc, ce dernier recevant un flux de l'ordre de 9% de son PIB.

On voit donc l'importance des enjeux des migrations internationales tant pour les Etats d'origine ou d'accueil que pour l'ensemble de l'économie mondiale. Ces mouvements de main-d'œuvre constituent un phénomène international par excellence, appelant la coopération et la coordination entre les Etats et un dialogue global au sein des Organisations inter-étatiques. Par son importance, la question de l'immigration devrait être abordée comme un aspect *des efforts communs de l'humanité pour parvenir à un plein emploi, si possible solidaire, dans le monde.*

Force est de constater cependant, qu'en dépit de tous ses impacts, positifs ou négatifs, le phénomène migratoire échappe largement à ce jour à l'emprise d'institutions internationales susceptibles de le réguler.

Mais l'on reste encore loin d'une politique migratoire globale définissant avec précision le niveau de protection du migrant, la régulation des conditions de travail, son droit syndical, sa juste part dans les bénéfices, ou encore redéfinissant la relation travail-capital tout en garantissant la sécurité économique de l'entreprise...

Le pouvoir régalien de l'Etat existe et persiste en matière de migration. Cependant il s'avère de plus en plus difficile pour chaque nation aujourd'hui de construire des choix souverains dans l'ignorance de ses partenaires et des pays d'origine eux-mêmes. Il devient de plus en plus nécessaire de s'inscrire dans une gouvernance globale. Est-ce cependant le signe de l'érosion de la souveraineté de l'Etat ?

Pays d'origine, de transit ou d'accueil, tous doivent reconnaître et assumer leur part de responsabilité. Les pays de destination en ont une toute particulière en recevant une force de travail offerte non par quelque machine, mais par un être humain. L'homme, pour rester tel, doit savoir traiter l'homme en homme.

Enfin et pour sa part, la Commission mondiale sur les migrations internationales a énoncé six principes d'action possibles qui seraient autant de points de débat à la Conférence d'Evian.

En tout état de cause, du fait de leur importance pour l'économie mondiale et de leur impact socio-politique, les migrations internationales doivent faire partie des agendas de demain tant pour les pays du Nord que pour ceux du Sud.